

Direction générale de la coordination,
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 septembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.275

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Veuillez spécifier pour chaque super-clinique par région :

1. Le niveau de la super clinique (1 à 5);
2. Le volume annuel de patients qui sont vus au sans rendez-vous de la super-clinique;
3. Le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la super-clinique, ainsi que la déclinaison par jour de la semaine;
4. La date de reconnaissance de la super-clinique ». (*sic*)

Nous vous transmettons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 19-CP-00023-63